



CODEV du Gard rhodanien
Compte-rendu de la Commission Environnement
du 11 octobre 2023 à 18 heures

Présents :

Anne BARBUSSE, Vice-présidente

Martine DELAUNAY, Secrétaire générale

Michel BASSAGET, Natacha BEN SAID, Violette BOUZON, Corinne CANCEL, Jean-Yves CHEMIN, Nicholas COOTE, Jean-Philippe DANCAUSSE, Jean-Georges HECKENROTH, Flamina KUNG, Thierry PERRIN

Excusés : Joëlle CHARPAIL, Jean-Pierre CHARRE, Florence CLAP, Sylvie DICHANT, Dominique GRIOTTO, Bertrand PHILIPPE, Lionel SATOUF

Absents : Jean-Louis COUNIL, Louis ESPARZA

Avec la participation de Olivier JOUVE, vice-président délégué à l'eau et l'assainissement et de Thomas PELTIER, nouveau chef du service Eau et assainissement.

Sécheresse :

Un nouvel arrêté préfectoral pris en date du 3 octobre place toujours la Cèze aval en situation de crise.

Eau et assainissement :

Le rapport sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement (RPQS) de 2022 vient d'être présenté au conseil communautaire (adressé par mail à tous les membres de la commission).

Il est parcouru par la Commission et Mr JOUVE apporte un certain nombre de précisions.

Les indicateurs de performance montrent des résultats en baisse, ce qui peut être dus aux conditions climatiques (sols tendus), mais il est difficile de comparer les données car jusqu'en 2022 il y avait encore plusieurs communes en régie et les analyses n'étaient pas forcément prises comme il fallait. Depuis janvier 2023 et le passage en DSP, la méthode est identique pour toutes les communes.

Quand on regarde les taux de rendement des réseaux, on remarque que Saint-Paulet de Caisson a fait l'objet de nombreuses casses liées aux conditions climatiques. D'autre part, Cavillargues dont le taux de rendement était de 50 en 2021 et passé à 32,07 en 2022 ! Des travaux sont prévus à hauteur de 3 M€, lissés sur plusieurs années.

Beaucoup des travaux d'investissement prévus sont des « rustines » pour réparer les fuites.

Le délégataire a la charge de l'entretien, de la petite maintenance et des travaux d'investissement prévisibles. Le reste incombe à l'Agglo. Une campagne de recherches de fuites est en cours sur le patrimoine qui appartient à l'Agglo et dont le délégataire a la charge de l'entretien.

Plusieurs méthodes permettent de détecter les fuites sur le réseau :

- Des fuites constatées
- Des campagnes de recherche nocturne de fuite (la nuit, plus facile d'entendre s'il y a un bruit de fond, synonyme de fuite)
- Un chien renifleur (1 essai a été fait à Saint-Michel d'Euzet)

La télérelève permet de faire le point quotidiennement sur les consommations et de réagir au plus tôt en cas de fuite. Pour l'instant elle ne concernera que 23 communes, à savoir plus de trois quarts du territoire.

Mr JOUVE précise qu'il est plus intéressant que l'Agglo conserve la partie investissement des travaux pour bénéficier des subventions.

Il insiste également pour rappeler que l'avantage d'une DSP par rapport à une régie réside essentiellement sur le personnel et le gros matériel.

La simulation du coût en régie sur les 44 communes a été comparé avec le marché en régie (SAUR, VEOLIA, SUEZ) et a démontré que la régie était moins chère avec un engagement sur 7 ans et qu'il était difficile en moins de deux ans de recruter une équipe et du matériel.

En 2029-2030, il sera peut-être plus facile de prendre une décision différente.

En ce qui concerne le prix de l'eau, l'idéal serait de tendre vers une convergence mais c'est difficile à mettre en œuvre eu égard à la situation actuelle héritée de pratiques très différentes selon les communes.

La tarification incitative est en cours de réflexion mais il est difficile de trouver le juste équilibre. Un travail est mené en ce sens par la commission eau de l'Agglomération.

Un tarif été est également à l'étude pour les résidences secondaires. Ce système est déjà utilisé en Ardèche par exemple. Une réflexion doit aussi être menée sur les campings.

Plusieurs études sont en cours sur l'Agglomération pour :

- Utiliser l'eau du Rhône (cahier des charges en cours d'écriture)
- Utiliser les eaux usées (En France il y a une réticence pour des raisons sanitaires et se pose le problème des antibiotiques présents dans l'eau.)
- Revoir le principe des compteurs « verts » (compteurs ne nécessitant pas de traitement des eaux usées et permis par 4 communes, s'ajoutant au compteur normal)

Plusieurs autres sujets sont également listés :

- Forages
- Arrosage des vignes. Outre le projet des 3 châteaux déjà opérationnel, il est question d'une étude menée par l'Agglo pour un nouveau projet visant à arroser l'ensemble de l'Agglo à partir du Rhône. Ce projet concerne l'agriculture en général, dont les vignes. La Commission explique qu'un tel projet ne viserait que du court terme, étant donné que d'ici quelques années, une fois les glaciers fondus, le Rhône va s'ensabler et ne peut constituer une solution. Il vaudrait mieux changer de type de cultures, et avoir un projet à long terme.
- Le projet de bassines à Rochegude et également évoqué, même s'il n'est pas sur le territoire du Gard rhodanien.
- Relocalisation de l'agriculture vivrière (réflexion à mener au niveau du territoire)
- Etude agronomique dans les PLU, en raison d'un nombre important de terres anciennement maraîchères et aujourd'hui en jachère. La Région s'est emparée de la question. Les collectivités ont désormais une obligation d'inventaires dans les PLU.

Groupes de travail :

Un point est fait sur la composition des différents groupes de travail.

Natacha BEN SAID et Flamina KUNG demandent à être ajoutées au groupe de travail sur les ordures ménagères.

Flamina KUNG souhaite également être ajoutée dans le groupe de travail que la transition écologique.

Question diverse :

Michel BASSAGET présente rapidement l'entreprise E-Drivio (voir flyer joint). C'est une petite structure qui propose le transport de marchandises pour les professionnels (artisans, commerçants, municipalités...) en utilisant des véhicules électriques. Son siège social n'est pas sur l'agglomération (St Gervasy 30), mais son domaine d'action s'étend sur l'ensemble du département. La démarche environnementale qui s'inscrit dans le projet de territoire de l'agglomération du Gard rhodanien et à laquelle le CODEV et plus particulièrement la commission environnement participe, passe aussi par l'encouragement et la « publicité » pour de telles actions. Pour info, les services de la municipalité de Pont-Saint-Esprit ont relayé l'existence de l'entreprise E-Drivio auprès d'une enseigne importante présente sur leur commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15.

La prochaine commission aura lieu le 29 novembre 2023 avec à l'ordre du jour la mise en œuvre de la redevance incitative pour les ordures ménagères.